Santé publique France

COVID-19 à Mayotte

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE REGIONAL

27 janvier 2022

En collaboration avec :

Agence régionale de santé (ARS) Mayotte,

Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) : services de médecine, urgence SAMU Centre 15, réanimation, pédiatrie, laboratoire

Laboratoire d'analyses médicales de Mayotte MAYO BIO

Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM)

***Remerciements** au Réseau des médecins sentinelles, au Réseau des pharmaciens sentinelles, à l'équipe médicale du SDIS, au Service de Santé des Armées, au CMIA, à toutes les personnes ayant contribuer aux investigations autour du Covid-19 à Mayotte.*

Santé publique France, dans le cadre de ses missions de surveillance, d'alerte et de prévention, analyse et publie les données concernant la COVID-19 issues de son réseau de partenaires* et de ses propres études et enquêtes.

Chiffres clés Covid-19 – Mayotte

Semaine 03 (17– 23 janvier 2022) *en comparaison avec S02 (10– 16 janvier 2022)*

380 (vs 1 164 en S02) ↓ -67%
Taux d'incidence /100 000 hab.

11,6 (vs 25,7 % en S02) ↓
Taux de positivité des tests

3 264,7 (vs 4 529,6 en S02) ↓
Taux de dépistage

0,34 (0,32-0,36) ↓
Nombre de reproduction
R effectif

2 (vs 13 en S02) ↓
Passages aux urgences pour suspicion de COVID-19

16 (vs 56 en S02) ↓
Nouvelles hospitalisations de patients Covid-19

7 (vs 7 en S02) →
Nouvelles admissions en service de soins critiques

0 *(vs 6 en S02)* ↓
Nombre de décès à l'hôpital

Du 17 au 23 janvier 2022
+ 1 062 cas confirmés
Soit un total de **36 225 cas confirmés** depuis le début de l'épidémie

Vaccination au 25 janvier 2022

Primo-vaccination

En population générale (soit 156 327 personnes)
Couverture vaccinale : **56,1%**

Schéma vaccinal complet à 2 doses

En population générale
Couverture vaccinale : **47,5 %**

Dose de rappel

En population générale
Couverture vaccinale : **8,3 %**

Les indicateurs de couverture vaccinale sont désormais estimés à partir du lieu de résidence, et non plus du lieu de vaccination.

Afin de limiter la propagation de l'épidémie, il convient de :

Se faire vacciner

Respecter les gestes barrières

Se faire tester et s'isoler si présence de symptômes ou contact à risque

Cas confirmés, incidence, dépistage

La circulation du virus SARS-COV-2, responsable de la COVID-19, poursuit sa diminution à Mayotte depuis le pic épidémique enregistré en semaine 01. En effet, le nombre de cas enregistrés au cours de la troisième semaine de l'année 2022 était de 1060 cas, soit une incidence de 379,3 cas pour 100 000 habitants. Ce taux était en baisse de -67% par rapport à la deuxième semaine et de -85% par rapport à la première semaine de l'année où 7283 cas avaient été confirmés à Mayotte (Figure 1).

Cette baisse des indicateurs épidémiologiques s'observe sur notre territoire depuis 2 semaines alors qu'au niveau national le taux d'incidence a continué à augmenter en semaine 03 pour atteindre 3 736 cas pour 100 000 habitants, soit +20% par rapport à la semaine précédente. Dans les DROM, la situation s'améliore en Guyane alors que La Réunion enregistre le taux d'incidence le plus élevé de toute la France entière avec un taux de 5 319 cas pour 100 000 habitants en S03, soit +37% par rapport à la semaine précédente .

Figure 1. Evolution hebdomadaire du nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19 parmi les personnes domiciliées à Mayotte (Source : laboratoire du Centre Hospitalier de Mayotte, laboratoire privé de Mayotte, SIDEP et laboratoire du CHU de La Réunion- exploitation : Santé publique France)

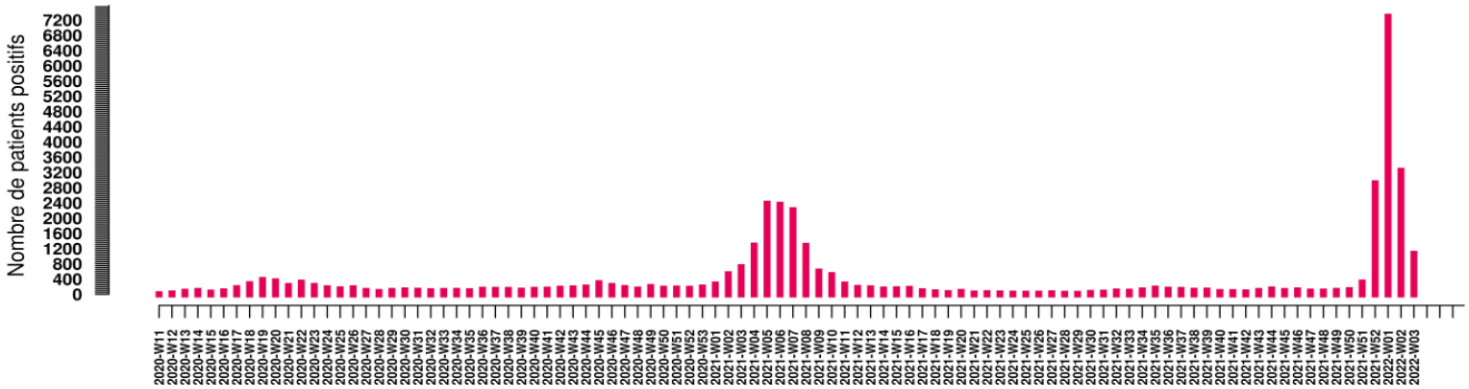

La diminution du taux d'incidence constatée en S02-2022 dans toutes les classes d'âge se poursuit également en S03-2022. Cette baisse est beaucoup plus marquée dans les classes d'âge supérieures à 15 ans. Chez les 15-44 ans, le taux d'incidence est passé de 1 718 cas pour 100 000 habitants en S02-2022 à 484 cas pour 100 000 habitants en S03-2022, soit une baisse de -72% en une semaine (contre -70% pour les 45-64 ans et -78% pour les plus de 65 ans). L'incidence a également diminué chez les 0-14 ans mais à un niveau moins important puisqu'elle est passée de 371 cas pour 100 000 habitants en S02-2022 à 221 cas pour 100 000 habitants en S03-2022, soit une baisse de -40% (Figure 2)

Figure 2. Evolution hebdomadaire du taux d'incidence de COVID-19 (pour 100 0000 habitants parmi les personnes domiciliées à Mayotte (Source : laboratoire du Centre Hospitalier de Mayotte, laboratoire privé de Mayotte, SIDEP et laboratoire du CHU de La Réunion- exploitation : Santé publique France)

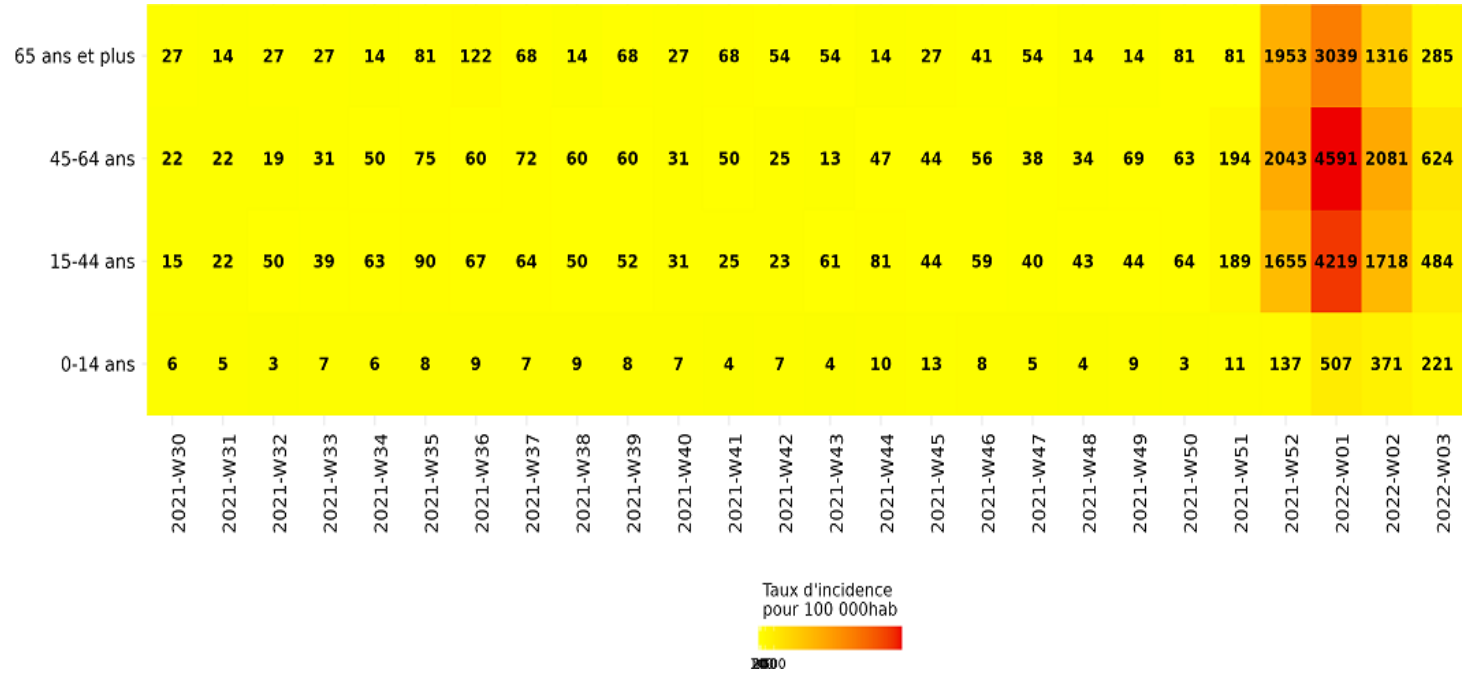

Cas confirmés, incidence, dépistage

Comme le taux d'incidence, le taux de positivité diminue de manière importante au cours de la semaine S03-2022. Entre la semaine S02-2022 et S03-2022, le taux de positivité a diminué de 14 points, passant, respectivement, de 25,7 à 11,6%. Le taux de positivité diminue également dans toutes les classes d'âge. La baisse la plus importante a été observée chez les plus de 65 ans avec un taux de positivité qui est passé de 29,1% en S02-2022 à 8,1% en S03-2022, soit une baisse de 21,0 points (+7 points par rapport à la moyenne hebdomadaire) (Figure3).

Figure 3. Evolution du taux de positivité de COVID-19 selon la classe d'âge parmi les personnes domiciliées à Mayotte (Source : laboratoire du Centre Hospitalier de Mayotte, laboratoire privé de Mayotte, SIDEP et laboratoire du CHU de La Réunion- exploitation : Santé publique France, données S03-2022)

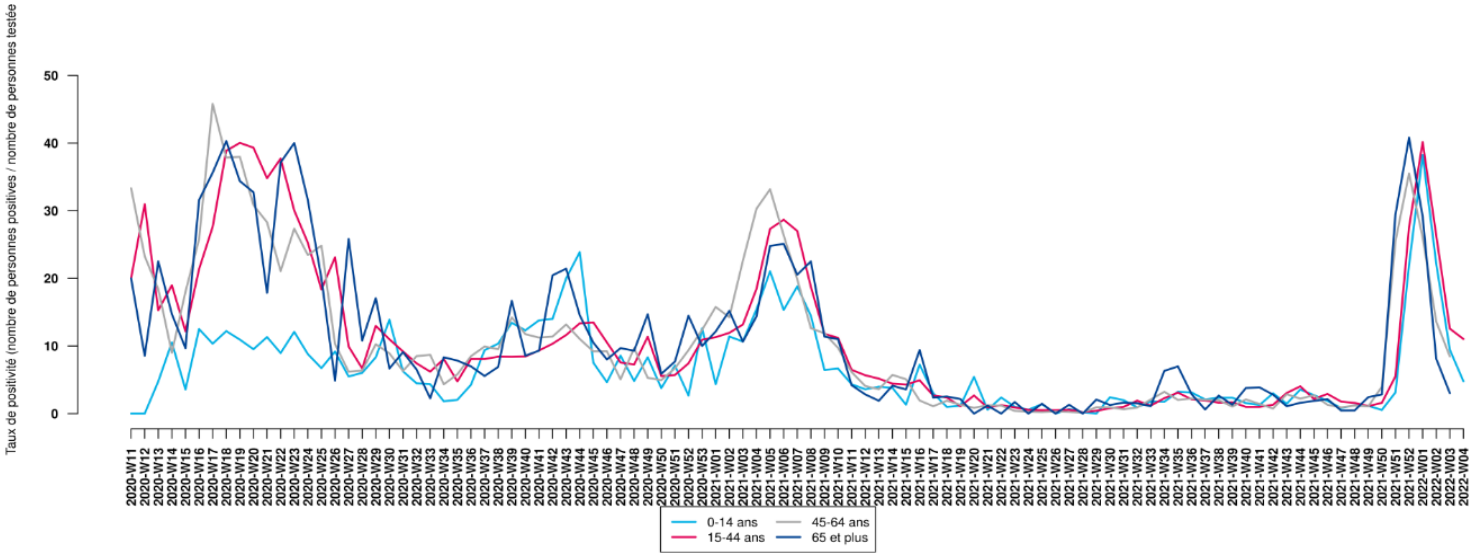

En S03-2022, le taux de dépistage a diminué de 28% par rapport à la S02-2022 mais reste à un niveau relativement élevé de 3 264,7 tests pour 100 000 habitants. Cette baisse a été observée dans toutes les classes d'âge, à l'exception des moins de 15 ans où une augmentation (40%) du taux de dépistage avait été observée entre les trois premières semaines de l'année. Cette augmentation du taux de dépistage des enfants est à mettre en corrélation avec la rentrée scolaire de début janvier. Pour les autres classes d'âge dont le taux de dépistage avait diminué, la baisse la plus importante a été observée chez les 45-64 ans (43% entre S02 et S03-2022) (Figure 4).

Figure 4. Evolution du taux de dépistage de COVID-19 selon la classe d'âges parmi les personnes domiciliées à Mayotte (Source : laboratoire du Centre Hospitalier de Mayotte, laboratoire privé de Mayotte, SIDEP et laboratoire du CHU de La Réunion- exploitation : Santé publique France, données S03-2022)

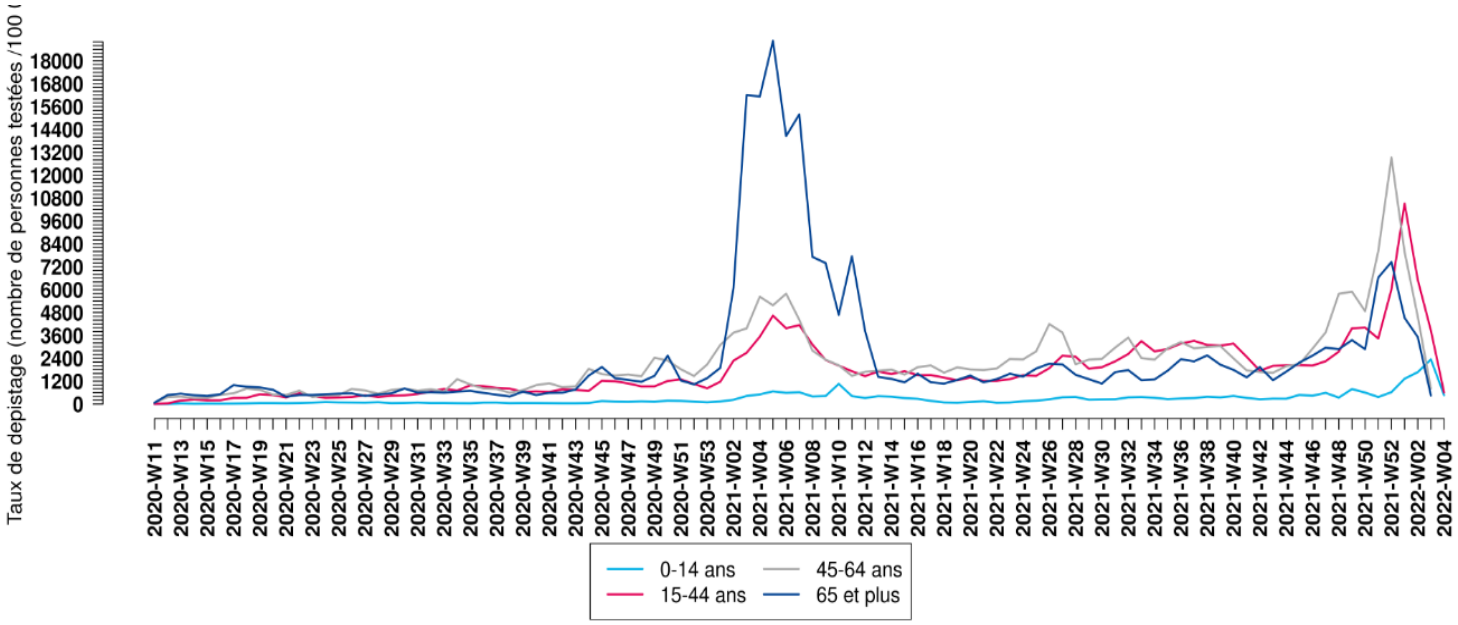

Nombre de reproduction effectif (Reff)

Les estimations du Reff prennent en compte les données jusqu'au 22 janvier pour SI-DEP et jusqu'au 23 janvier pour SI-VIC. Les estimations du Reff pour les données de SI-DEP et de SIVIC étaient tous significativement inférieures à 1.

Reff SI-DEP	Reff SI-VIC
0,34 (0,32-0,36)	**0,33 (0,18-0,53)**

Variants

A Mayotte, le variant Omicron est majoritaire selon les données de criblage.

Le variant Omicron ne présente aucune des trois mutations ciblées par le criblage. Ainsi, les échantillons ne présentant aucune des 3 mutations (codés A0B0C0) peuvent être des variants Omicron. Néanmoins, de nombreux autres variants peuvent aussi présenter ce profil (ex : le variant B.1.640 ou encore certains variants delta). C'est donc l'évolution temporelle de cet indicateur qui est à surveiller, plus que sa valeur.

A Mayotte les résultats de criblage montraient une circulation exclusive du variant Delta jusqu'au 14 décembre, date des premiers criblages A0C0 évocateurs du variant Omicron. Le variant Omicron devient rapidement majoritaire à Mayotte. En semaine S03, les derniers résultats de criblage font état d'une proportion de criblages évocateurs du variant Omicron de 98,7%.

Figure 5. Evolution de la proportion de criblages A0C0 (%), à Mayotte, en semaine glissante depuis la semaine du 18 au 24 décembre 2021 (Source : SI-DEP - exploitation : Santé publique France)

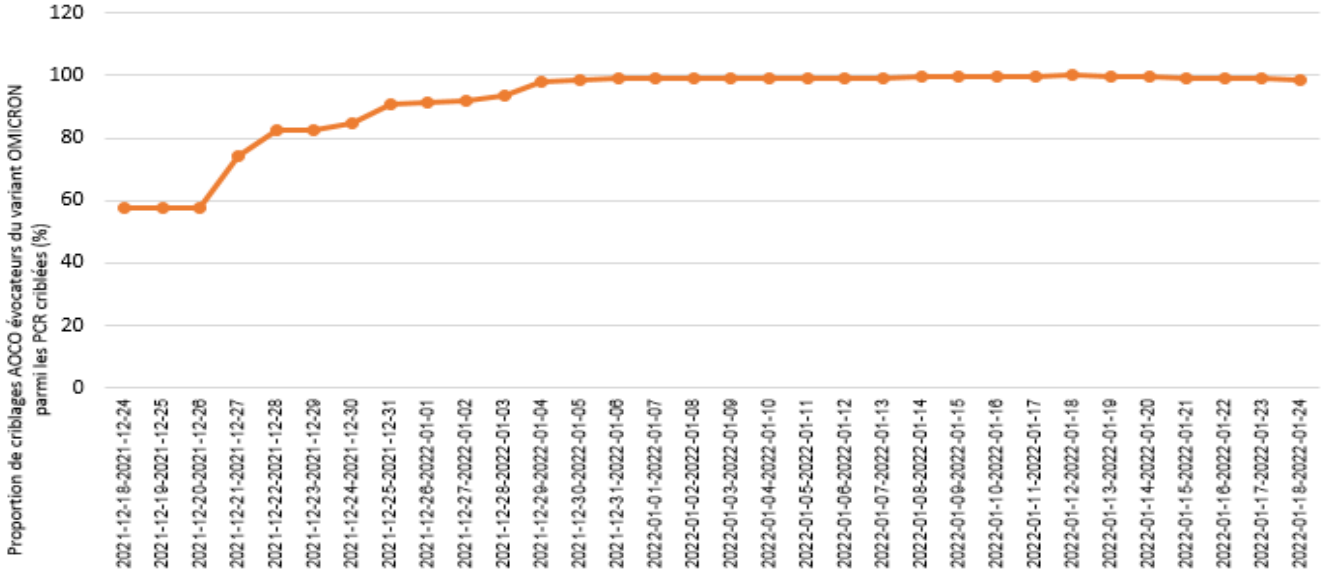

Lors du dernier enquête flash, 16 cas du variant Omicron (B.1.1.529) ont été confirmés par séquençage à Mayotte, *Le variant Omicron (B.1.1.529) a été classé VOC par l'OMS le 26 novembre 2021. Il possède un nombre très important de mutations par rapport aux autres variants, ce qui rend difficile les extrapolations sur ses caractéristiques. La majorité des cas séquencés à ce jour proviennent d'Afrique du Sud. Des cas importés, pour la plupart associés à un voyage en Afrique du Sud, ont été rapportés en Europe et dans le reste du monde. Des points d'information sur Omicron sont régulièrement mis à jour sur le site de Santé Publique France. De nombreuses incertitudes entourent encore ce variant, qui fait l'objet d'une surveillance renforcée en France.*

Figure 6. Nombre de séquençages réalisés lors des enquêtes Flash en fonction du variant identifié depuis le 15/04/2021 (Source : SI-DEP - exploitation : Santé publique France)

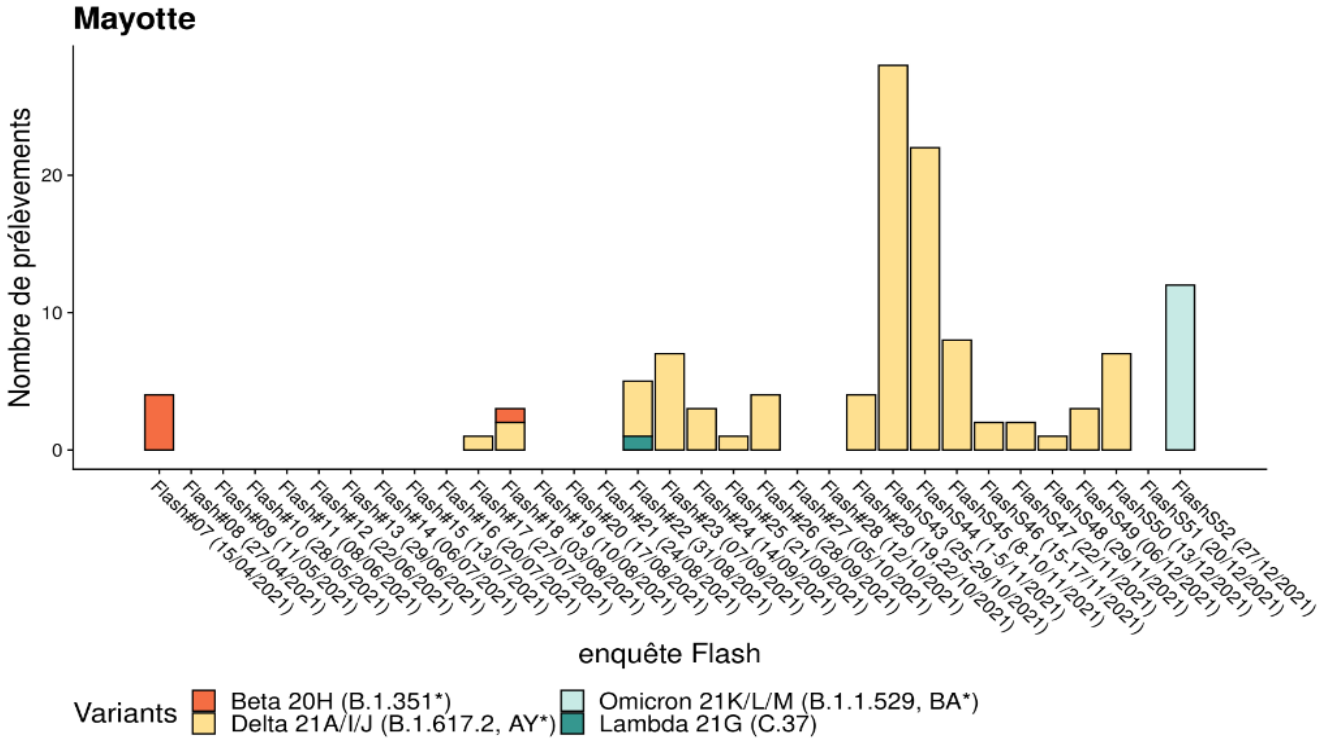

Vaccination

Les données de vaccination pour les DOM prennent en compte le lieu de résidence renseigné dans les bases de l'assurance maladie ou, le cas échéant, renseigné par le vaccinateur dans VAC-SI si l'information est manquante.

La campagne de vaccination a débuté à Mayotte le 25 janvier 2021. Seul le vaccin des laboratoires Pfizer/BioNTech est administré sur le territoire mahorais.
D'après les données SI-VAC, Au 25/01/2022 à Mayotte, 156 327 personnes ont reçu au moins une dose et 132 565 ont bénéficié d'un schéma vaccinal complet contre la COVID-19 soit des taux de couverture vaccinale en population générale respectifs de 56,1% et 47,5% En considérant uniquement la population cible (les plus de 12 ans), les taux de couverture vaccinale sont plus importants : 87,2% ont reçu au moins une dose et 74,0% ont un schéma vaccinal complet.

Figure 7. Nombre hebdomadaire cumulé de personnes ayant reçu au moins 1 dose, un schéma vaccinal complet et une dose rappel contre la COVID-19, Mayotte Source : SI-VAC, Santé publique France cellule Mayotte au 25/01/2022

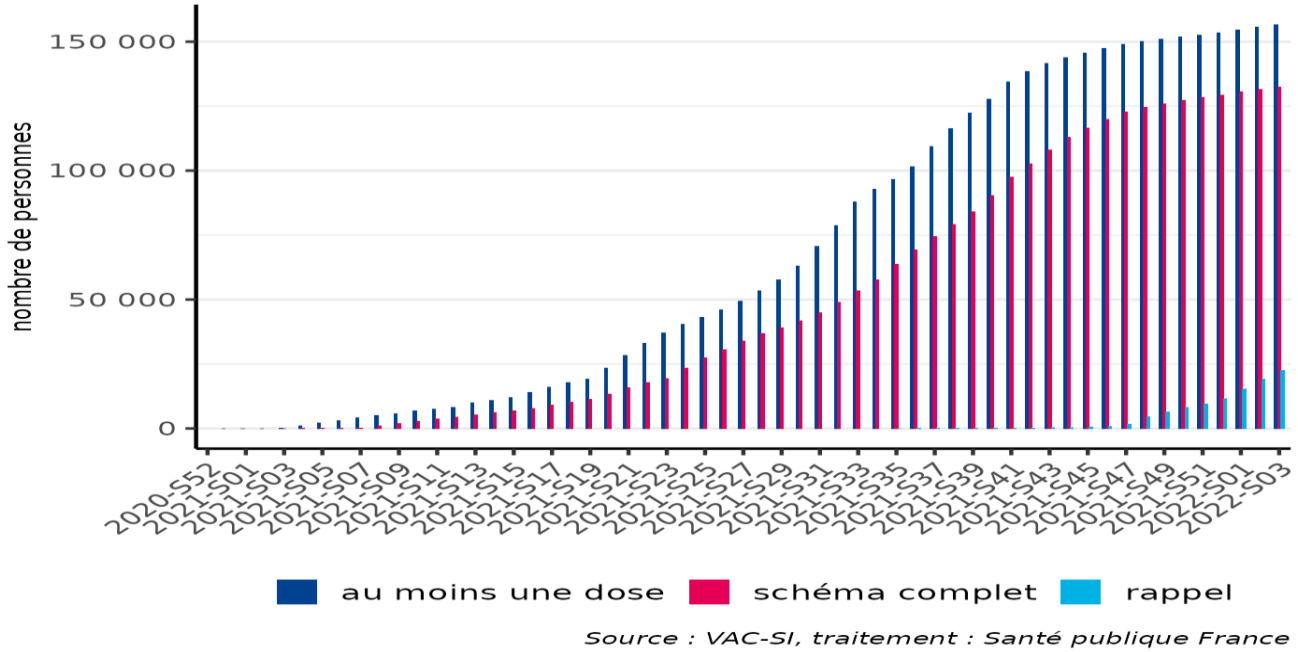

Depuis la S01-2022, toute personne âgée de plus de 18 ans, doit recevoir une dose de rappel au maximum 7 mois après sa dernière injection pour bénéficier d'un pass sanitaire valide. L'entrée en vigueur de cette mesure, a eu un effet positif sur le gain en couverture vaccinale chez les 65-74 ans (S03 = +4,1 ; S02 = +3,2). Chez les plus jeunes, les gains en CV dose de rappel sont moindre en S03 par rapport à la S02.
A partir du lundi 24 janvier 2022, le pass sanitaire est remplacé par le pass vaccinal pour toute personne âgée de plus de 16 ans. Le pass sanitaire reste maintenu aux enfants de 12 - 15 ans.

Tableau 1. Couverture vaccinale (CV) en population générale et gain en couverture vaccinale hebdomadaire par classe d'âge à Mayotte, Source : SI-VAC, Santé publique France cellule Mayotte au 25/01/2022

	Mayotte					France entière
	Au moins 1 dose	Schéma complet			Rappel	Schéma complet
Classe d'âge	CV (%)	CV (%)	Gain CV (en points)		CV (%)	CV(%)
	S03	S03	S01-S02	S02-S03	S03	S03
5-11 ans	0,6 %	0,3 %	+0,0	+0,0	0,0 %	1,1 %
12-17 ans	62,9 %	46,3 %	+0,4	+0,4	0,8 %	80,0 %
18-49 ans	93,4 %	80,3 %	+0,6	+0,5	12,7 %	91,2 %
50-64 ans	≥ 99 %	95,7 %	+0,5	+0,4	35,3 %	93,0 %
65-74 ans	93,7 %	85,2 %	+0,6	+0,5	31,0 %	94,8 %
75 ans et plus	67,0 %	56,7 %	+0,3	+0,4	15,9 %	90,5 %
Population générale	**56,1 %**	**47,5 %**			**8,3 %**	**78,3 %**

Depuis plusieurs semaines, on constate une stabilisation du nombre d'injections réalisées. Cette stabilisation concerne tant le nombre total de doses que la proportion de sujets vaccinés en dose 1 ou en dose 2. A l'inverse, on note une légère augmentation du nombre d'injections de la dose de rappel et de la couverture vaccinale (CV S03 = 8,3 % ; CV S02 = 6,8 %). Le nombre de doses de rappel reste cependant très insuffisant, par rapport à ce qui est attendu pour assurer une couverture vaccinale efficace.

Hospitalisations, admissions en soins critiques et décès

Surveillance des passages aux urgences pour suspicion de COVID-19

Au cours de la semaine 03-2022 (du 17 au 23 janvier) 2 personnes, un homme et une femme, sont passées au service des urgences pour suspicion de covid-19, soit un taux de passage de 0,2% par rapport à l'ensemble de l'activité des urgences. Le nombre de passages aux urgences pour suspicion de covid-19 était en diminution de 85% par rapport à la semaine du 10 au 16 janvier (13, dont 5 hommes (38,5%) et 8 femmes (61,5%)). L'âge moyen était de 42 ans (54 ans chez les hommes et 29 ans chez les femmes). Un des 2 passages aux urgences en semaine 03-2022 a donné lieu à une hospitalisation secondaire, en médecine.

Figure 8. Nombre hebdomadaire de passages dans le service d'urgence du CHM par classe d'âge et taux de passages pour suspicion de COVID-19 parmi l'ensemble des passages codés, S12-2020 à S03-2022. Source : OSCOUR, Santé publique France Mayotte au 27/01/202**2**

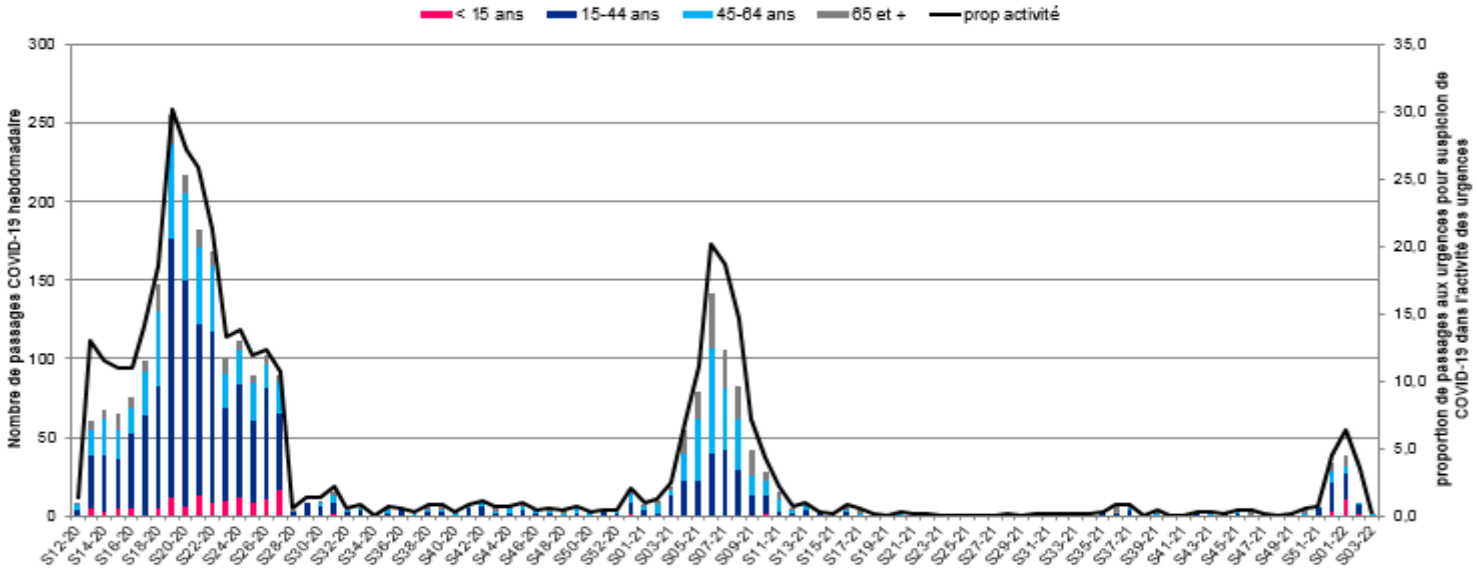

Surveillance des hospitalisations

Le nombre d'hospitalisations était en baisse en semaine 03 (Figure 9). D'après les données du CHM au 27 janvier 2022, 6 patients Covid-19 sont actuellement hospitalisés au CHM dont 1 en réanimation.

Depuis l'identification du premier cas de COVID-19 à Mayotte, le 13 mars 2020, 2 014 patients avec un diagnostic Covid ont été hospitalisés au CHM (toutes causes, toutes durées, sans notion d'imputabilité de l'infection sur l'hospitalisation) dont 321 patients ont été admis en réanimation.

Figure 9. Evolution hebdomadaire des admissions dans le service de réanimation et des hospitalisations conventionnelles au CHM pour les patients avec un diagnostic de Covid-19, S12-2020 à S03-2022. Source: SIVIC, Santé publique France Mayotte au 27/01/2022

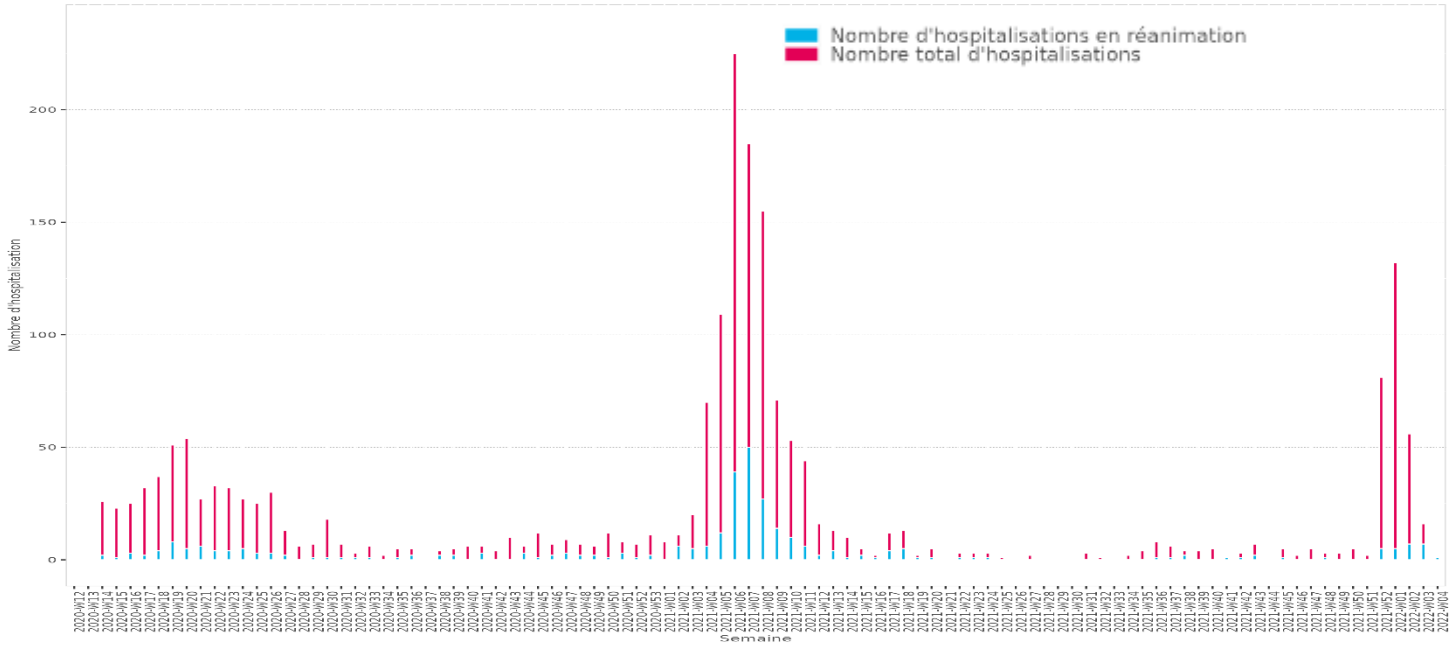

Surveillance de la mortalité

Au 27 janvier 2022, 194 décès de patients infectés par le SARS-COV-2 (sans notion d'imputabilité) ont été déclarés depuis le début de l'épidémie. Le dernier décès a été enregistré le 16 janvier 2022. Ce nombre total de décès correspond à 149 décès au CHM (dont 69 en réanimation), 13 décès à domicile, 30 décès en milieu hospitalier suite à des évacuations sanitaires (29 à La Réunion et 1 à Paris) et 2 décès sur la voie publique. L'âge médian était de 68 ans et 96 cas avaient moins de 70 ans. Le sex ratio H/F des patients décédés était de 1,6 (120 hommes et 74 femmes).

Pour se faire dépister et vacciner à Mayotte

Toutes les informations sur le dépistage :
https://www.mayotte.ars.sante.fr/ou-se-faire-depister-mayotte

Toutes les informations sur la vaccination :
https://www.mayotte.ars.sante.fr/campagne-de-vaccination-contre-la-covid-19-mayotte-0

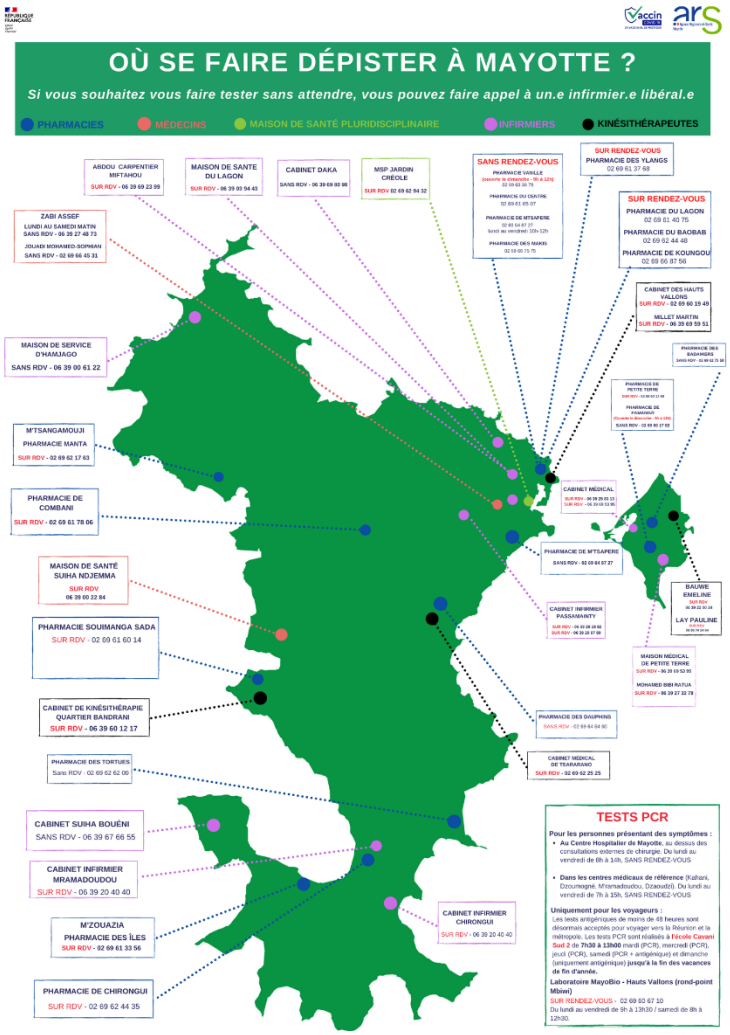

Prévention

Lors des rassemblements pendant les fêtes de fin d'année, les mesures de prévention et de protection doivent être appliquées en toutes circonstances afin de limiter la propagation du virus et de ses variants et éviter toute chaine de contamination (cluster).

De précieux conseils et astuces sont communiqués et sont à partager pour passer des moments conviviaux en petit comité tout en respectant les gestes barrières, avant, pendant et après les festivités.

Toutes les informations sur les gestes barrières :
https://www.mayotte.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-actualite-et-conduite-tenir

Notre action de prévention par la production de messages et la mise à disposition d'outils pour tous

Catalogue des outils COVID-19
Retrouvez l'ensemble des outils de prévention (Affiches, spots radio, spots vidéo...) régulièrement mis à jour et destinés tant aux professionnels de santé qu'au grand public sur le site de Santé Publique France : Accédez au catalogue (juillet 2021)

Retrouvez de nouvelles vidéos sur l'espace accessible du site de Santé publique France ou sur le site Vaccination info service

Pour en savoir plus sur la COVID-19, les systèmes de surveillance et la vaccination, consultez le dossier **Santé Publique France** et le site **Vaccination Info Service**.
Pour plus d'informations sur les données régionales, consultez les **Points épidémiologiques régionaux**.
Retrouvez toutes les données en accès libre sur **Géodes**.

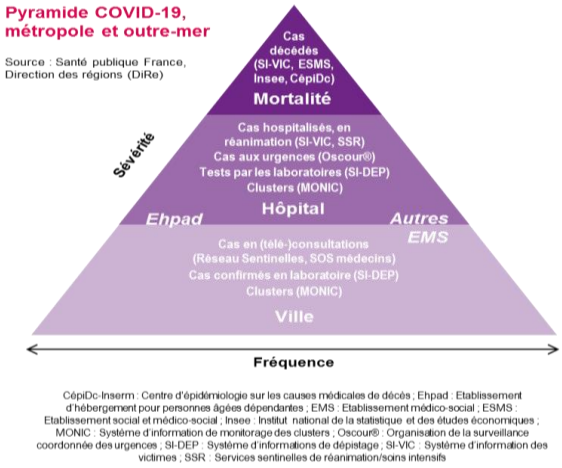

Missions de Santé publique France

Surveiller, comprendre la dynamique de l'épidémie, anticiper les scénarii, mettre en place des actions pour prévenir et limiter la transmission du virus, mobiliser la réserve sanitaire. En région, coordonner la surveillance, investiguer, analyser les données, apporter l'expertise à l'ARS pour l'aide à la décision.

Citer ce document : COVID-19. Point épidémiologique hebdomadaire, Mayotte, 27 janvier 2022. Santé publique France-Mayotte

Responsable de Santé publique France Mayotte : Youssouf Hassani

Santé publique France Mayotte
C/O ARS Mayotte
Centre Kinga – 90, route Nationale 1
Kaweni – BP 410 – 97600 MAMOUDZOU
mayotte@santepubliquefrance.fr